

Groupe démarche participative

Relevé de conclusions réunion du mardi 30 juin 2015

Présents :

Alain Grande, Jean-Yves Sainsorny, Alain Varnet, Roger Claude Morney, Robert Vidon, Jean-Louis Sauvonnnet, Yvan Gautronneau, Nathalie Jourdan, André Mansiaux, Rudy Wittemann, *Julien Peyre (stagiaire CLD)*, *Claire Delorme (Animatrice CLD)*.

Excusés :

Mamadou Dissa, Jeannine Bonino, Christian Barat, Jean-Michel Colomb.

Ordre du jour :

- Validation lettre d'information
- Point sur l'avancée du travail de Julien
- Méthodologie pour associer les élus au groupe de travail

1. Validation de la lettre d'information

- Validation du contenu et de sa mise en page (suite à l'envoi de la nouvelle proposition de lettre d'information le 23 juin dernier résultant des échanges en comités de relecture le 17 juin)
- Diffusion cette fin de cette semaine :
 - base de contact du CLD
 - membres COPIL CDRA / futur comité de programmation LEADER
 - techniciens
 - listing conseillers municipaux SYMBORD dont nous avons l'adresse électronique
 - diffusion par les membres du CLD : nous comptons sur vous pour relayer cette lettre dans vos réseaux respectifs
- Courriel d'accompagnement invitant les élus à participer aux travaux dès **septembre** (prévoir 3-4 réunions cet automne-hiver, les encourageant à venir partager leur expérience et à discuter à l'occasion d'une première réunion d'échange qui ne les engage pas sur la suite...)

2. Point sur l'avancée du travail de Julien

- **Présentation des outils développés sur le Pays Voironnais afin d'encourager la démarche participative :**

Une charte de la démocratie participative présentée en 2013

En 2008, porté par l'actuel président de la communauté d'agglomération du Pays Voironnais (structure également porteuse d'un CDDRA), le dernier axe du projet de territoire de la communauté était : « formaliser la démocratie participative ».

Après une première phase d'analyse des expériences locales et extérieures de participation, une série de tables rondes ont été mise en place auprès de quatre types d'acteurs : les habitants, le CLD, les élus et les techniciens. Cette phase a permis de mettre en évidence les attentes et les visions de chacun et a fait prendre conscience aux élus de la volonté manifeste des citoyens à participer, au-delà d'une « mode ».

Un groupe moteur de cette démarche a par la suite rédigé sept grands principes découlant des phases précédentes. Ces grands principes rassemblés en doctrine ont été votés en conseil communautaire et ont été déclinés en modalités de mise en œuvre qui constituaient des engagements pour la communauté. La charte a été présentée en février 2013.

Des projets participatifs et un guide à destination des techniciens

Depuis, deux projets ont été réalisés dans le respect des engagements de cette charte et un guide de bonne pratique à destination des techniciens (et rédigé par 70 d'entre eux) a été présenté.

Un travail sur le long terme

Aujourd'hui encore, rien n'est acquis et le travail d'information sur ce qu'est la démocratie participative et de formation à des méthodes pour la mettre en place se poursuit. Il faut concevoir cette démarche sur le temps long parce qu'elle implique une acculturation des élus, citoyens et techniciens, l'avènement d'une culture de la participation qui ne s'exprime pas que ponctuellement.

L'intérêt si l'on aboutit à la construction d'une charte avec les élus ce ne sera pas tant le résultat mais plus le processus qui va y conduire et la mise en œuvre qui va suivre.

▪ **Retour d'expériences locales :**

Il n'y a pas vraiment d'expérience formalisée ou menée sur le long terme mais un ensemble d'initiatives qui apportent la preuve d'une volonté des élus à faire participer.

Notons en particulier les **réunions publiques** (ou de quartier) quand elles ne prennent pas la forme de réunion d'information mais sont l'occasion de discuter avec les citoyens des choix autour de projets et permettent de faire remonter et discuter les citoyens sur leur problèmes ou leurs attentes.

Plusieurs communes convient les **habitants aux conseils municipaux** et surtout, leur laissent la possibilité de participer au début ou à la fin, même si la participation dans ces conseils est souvent faible.

Plusieurs communes ont également des **commissions consultatives ou citoyennes** qui regroupent des élus et des citoyens (sur la base du volontariat ou de la cooptation) autour de problématiques précises (accessibilité, vie associative, patrimoine etc.).

→ On essaiera de prendre contact avec toutes les communes du territoire pour connaître celles qui ont mis en place des commissions consultatives ouvertes à des non-élus.

Des **diagnostics partagés** ont pu être menés dans différentes communes pour la mise en place d'un AVAP (Aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine) ou de projet de redynamisation. Cela permet à partir d'ateliers, de balades commentées et de réunions publiques (participatives et pas uniquement informatives) de faire participer les habitants à la protection patrimoniale de leur village et de susciter leur implication.

Le cas des Avenières mérite d'être mis à part dans la mesure où la participation y constitue une promesse de campagne et s'exprime de façon globale et transversale dans l'action municipale. Autour d'un projet de redynamisation du centre-bourg et de la révision du PLU, différents temps ont permis une appropriation par les habitants de ce projet large (diagnostic en marchant, ateliers, réunions publiques...). Des rencontres fréquentes avec les citoyens et les acteurs économiques et associatifs ont également lieu plusieurs fois par an et une importance particulière est donnée à la communication par une revue bimensuelle.

Quelques éléments sont à retenir des échanges qui ont accompagné la présentation de Julien et devront accompagner nos réflexions :

- Le rôle clé du technicien dans la place accordée aux échanges avec les citoyens et à leur participation. Ils devront être associés à nos réflexions (dans un second temps).
- Dans le cadre des enquêtes vers la population : difficile participation avec un taux de réponses généralement très bas. Il faut que l'enquête apporte quelque chose à celui qui y répond et soit complétée d'atelier, de réunion publique, etc.
- La place des nouvelles technologies et des réseaux sociaux dans la participation citoyenne d'aujourd'hui et de demain.
- Le contexte politique joue également un rôle dans la participation citoyenne.

3. Méthodologie pour associer les élus au groupe de travail

➤ QUI associe-t-on ?

Invitation à l'ensemble des élus du territoire + contact direct de certains élus qui ont mené ou mènent actuellement des initiatives encourageant la participation citoyenne. La liste de ces élus sera faite à partir de la connaissance de ces initiatives qu'ont les membres du groupe de travail et des contacts que Julien a eu lors de ses échanges avec certains élus.

➤ QUAND ? et COMMENT on les contacte ?

Via la lettre d'info du CLD cette fin de semaine puis contacts téléphoniques par André Mansiaux vers quelques élus ciblés d'ici la fin de semaine prochaine (avant le pont du 14 juillet).

➤ Date et contenu de la réunion

Nous réservons le lundi 28 septembre à 18h (si cette date ne convient qu'à très peu de personnes nous pourrions la changer début septembre).

C'est une 1^{ère} réunion de prise de contact : on ne doit donc pas trop cadrer cette première réunion d'échange en laissant chacun s'exprimer et consacrer un temps assez long à la discussion.

1. *Tour de table : chacun présente ce qui l'amène dans ce groupe de réflexion,*
2. *Historique de ce groupe de travail du CLD, contexte de cette réflexion sur la démarche participative / apports et conclusions du travail de Julien,*
3. *Echanges sur les objectifs de ces réunions : un événementiel... ?*
4. *Discussion autour de la participation citoyenne*

5. Définition de la méthodologie de travail et de l'ordre du jour de la réunion suivante.

A vos agendas !

Pot de départ fin de stage de Julien le mercredi 29 juillet à 18h
dans le jardin de la Maison Mestrallet

Cet apéritif convivial sera également l'occasion pour Julien de nous présenter les conclusions de son travail et son regard sur la démarche engagée par le CLD.

Prochaine réunion le lundi 28 septembre de 18h à 20h

Lieu à définir en fonction du nombre de participants